CLASSEMENTS RESTRUCTURING (JANVIER 2015 - JANVIER 2016)

Classement des cabinets d'avocats en procédures collectives

(sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires)

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
De Pardieu Brocas Maffei	**Philippe Dubois,** Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Gide Loyrette Nouel	**Gabriel Sonier,** Caroline Texier
Lantourne & Associés	**Maurice Lantourne,** Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
Orrick Rambaud Martel	**Saam Golshani,** Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	**Marc Santoni, Rod Cork,** Bérangère Rivals, Lionel Lamoure
Veil Jourde	**Georges Jourde, Nassim Ghalimi,** Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Yankel Bensoussan
Weil Gotshal & Manges	**Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit**
Willkie Farr & Gallagher	**Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino**

★★★★	
Bredin Prat	**Nicolas Laurent, Olivier Puech**
Bremond & Associés	**Guilhem Bremond,** Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
Clifford Chance	**Reinhard Dammann**
Darrois Villey Maillot Brochier	**François Kopf**
HPML	**Christophe Théron**
Linklaters	**Aymar de Mauléon de Bruyères**
PLM Avocats	**Patricia Le Marchand,** Fabienne Goubault
Poulain & Associés	**Jean-Paul Poulain,** Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
Racine	**Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq**

★★★	
Altana	**Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi**
Ashurst	**Jean-Pierre Farges,** Pierre-Emmanuel Fender
Blowin Avocats	**Bertrand Biette, Laïd Laurent**
Brunswick Société d'Avocats	**Serge Pelletier, Philippe Brunswick**
Dentons	**Nicolas Theys**
DLA Piper	**Pierre-Alain Bouhenic,** Noam Ankri, David Chijner
DS Avocats	**Martine Zervudacki Farnier,** Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
Fieldfisher	**Bruno Paccioni**
FTPA	**Serge-Antoine Tchekhoff, Sandra Esquiva-Hesse,** Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
Fuchs Cohana Reboul & Associés	**Timothée Gagnepain**
Hogan Lovells	**Cécile Dupoux**
Jeantet	**Nicolas Partouche,** Thierry Brun, Paul Cocchiello, Yvon Dréano, Vincent Netter, Anne Toupenay Schueller
Simon Associés	**Jean-Charles Simon,** Stéphane Cavet, David Pitoun, Marie Robineau, Sophie Nayrolles

★★	
Archers	**Fabrice Patrizio,** Antony Martinez, Jean-Maurice Gaillard
August & Debouzy	**Laurent Cotret,** Pierre-Charles Ranouil
Bird & Bird	**Nicolas Morelli**
Brown Rudnick	**Didier Bruère-Dawson,** Charles Moulette
CMS Bureau Francis Lefebvre	**Alexandre Bastos, Carole Dessus***
Eversheds	**Antoine Martin, Rémi Kleiman,** Sophie Perus
Granrut	**François Le Roquais,** Pierre-Yves Rossignol, Etienne Rocher, Vincent Siguier, Stéphane Bénézant
Hoche Société d'avocats	**Catherine Ottaway**
Kramer Levin	**Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin**
Lamy Lexel	**Edouard Bertrand**
Latham & Watkins	**Hervé Diogo Amengual**
Marvell	**Philippe Berteaux**
Renaud Thominette Vignaud & Reeve	**Jason Reeve**
RFB Associés	**Karim Bent-Mohamed, Antoine Raccat, Driss Falih**
White & Case	**Céline Domenget-Morin,** Philippe Métais

★	
Bersay Associés	**Yves Ardaillou, Frédéric Flatrès**
Claisse & Associés	**Ludovic Landivaux**
Coblence & Associés	**Ludovic Dorès,** Jean-Marc Coblence, Alexandre Brugière
Herbert Smith Freehills	**Bruno Basuyaux,** Régis Oréal, Clément Dupoirier, Hubert Segain
Latournerie Wolfrom & Associés	**Julien de Michele,** Chantal Cordier-Vasseur
Lefèvre Pelletier & associés	Raphaël Chantelot, Stéphane Erard, Julie Cittadini, Arnaud Molinier
Lexcase	**Amaury Dumas-Marze,** Guillaume Pierson
Reinhart Marville Torre	**Laurent Marville, Louis-Marie Absil**
Sekri Valentin Zerrouk	**Jean-Marie Valentin, Sylvain Paillotin**
Shearman & Sterling	**Pierre-Nicolas Ferrand**
Vaughan Avocats	Marie-Hélène Jan, Antoine Denis Bertin, Bruno Courtine, Aude Serres van Gaver
Wilhelm & Associés	**Pascal Wilhelm**

**Carole Dessus est associée de CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon*

Les cabinets ayant une pratique reconnue en procédures collectives mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'*Option Droit & Affaires* (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Advocacy 4
AyacheSalama
Barbier Legal
Cahn Avocats
Cornet Vincent Segurel
Enthoven Girard
Gibson Dunn
Kuntz & Associés
Pinsent Masons
Saint Louis Avocats
Schultze & Braun
Sonier Lavrilleux
TA associés

Classement des cabinets d'avocats en prévention des difficultés et en renégociation de dette

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Ashurst	**Jean-Pierre Farges, Laurent Mabilat, Bertrand Delaunay,** Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender, Stéphanie Corbière, Yann Gozal
De Pardieu Brocas Maffei	**Philippe Dubois,** Matthieu Barthélémy, Joanna Gumpelson, Paul Talbourdet
Orrick Rambaud Martel	**Saam Golshani,** Diane de Moüy, Alexis Marraud des Grottes, Hervé Kensicher, Jean-Pierre Martel, Amaury de Feydeau
Santoni & Associés en partenariat avec Allen & Overy	**Marc Santoni, Rod Cork,** Bérangère Rivals, Lionel Lamoure
Weil Gotshal & Manges	**Jean-Dominique Daudier de Cassini, Philippe Druon, Fabienne Beuzit**
Willkie Farr & Gallagher	**Alexandra Bigot, Lionel Spizzichino**

★★★★	
Bremond & Associés	**Guilhem Bremond,** Virginie Verfaillie Tanguy, Delphine Caramalli
DLA Piper	**Pierre-Alain Bouhenic,** David Chijner, Noam Ankri
Gide Loyrette Nouel	**Gabriel Sonier,** Caroline Texier, Eric Cartier-Million
Lantourne & Associés	**Maurice Lantourne,** Kristell Cattani, Flavie Hannoun, Samuel Scherman
Linklaters	**Aymar de Mauléon de Bruyères**
PLM Avocats	**Patricia Le Marchand,** Fabienne Goubault
Racine	**Laurent Jourdan, Barna Evva, Emmanuel Laverrière, Antoine Diesbecq**
White & Case	**Céline Domenget-Morin,** Philippe Métais, Raphaël Richard, François Leloup, Nathalie Nègre-Eveillard

★★★	
Altana	**Michel Jockey, Pierre-Gilles Wogue, Julien Balensi**
Bredin Prat	**Olivier Puech, Nicolas Laurent,** Raphaële Courtier, Karine Sultan, Samuel Pariente, Alexander Blackburn
Brunswick Société d'Avocats	**Serge Pelletier, Philippe Brunswick**
Clifford Chance	**Reinhard Dammann, Daniel Zerbib**
Darrois Villey Maillot Brochier	**François Kopf**
Dentons	**Nicolas Theys**
FTPA	**Serge-Antoine Tchekhoff, Sandra Esquiva-Hesse,** Edouard Fabre, Rajeev Sharma Fokeer, Robert Corcos, Bruno Robin, Coralie Oger
Fuchs Cohana Reboul & Associés	**Timothée Gagnepain**
HPML	**Christophe Théron**
Jeantet	**Nicolas Partouche,** Thierry Brun, Paul Cocchiello, Yvon Dréano, Vincent Netter, Anne Toupenay-Schueller
Hogan Lovells	**Cécile Dupoux**
Simon Associés	**Jean-Charles Simon,** Stéphane Cavet, David Pitoun, Marie Robineau, Sophie Nayrolles
Veil Jourde	**Georges Jourde, Nassim Ghalimi,** Pierre-François Veil, Bertrand Chauchat, Yankel Bensoussan

★★	
Archers	**Fabrice Patrizio,** Antony Martinez, Jean-Maurice Gaillard
Bird & Bird	**Nicolas Morelli**
Blowin Avocats	**Bertrand Biette, Laïd Laurent**
Brown Rudnick	**Didier Bruère-Dawson, David Malamed,** Charles Moulette, Aude Manzo-Keszler
CMS Bureau Francis Lefebvre	**Alexandre Bastos, Carole Dessus***
DS Avocats	**Martine Zervudacki Farnier,** Thomas Obajtek, Jean-Charles Gancia
Eversheds	**Antoine Martin, Rémi Kleiman,** Sophie Perus
Fieldfisher	**Bruno Paccioni,** Hélène Lefebvre
Herbert Smith Freehills	**Bruno Basuyaux,** Régis Oréal, Clément Dupoirier, Hubert Segain, Eric Fiszelson
Kramer Levin	**Marie-Christine Fournier-Gille, Dominique Penin,** Jean-Pierre Mattout
Latham & Watkins	**Hervé Diogo-Amengual,** Xavier Farde, Lionel Dechmann, Michel Houdayer
Latournerie Wolfrom & Associés	**Julien de Michele,** Chantal Cordier-Vasseur
Marvell	**Philippe Berteaux**
Nabarro & Hinge	**Jonathan Nabarro, Jennifer Hinge, David Lussigny, Pierre Chatelain****
Poulain & Associés	**Jean-Paul Poulain,** Jean-Charles Barbaud, Edouard Bloch
Renaud Thominette Vignaud & Reeve	**Jason Reeve**
Shearman & Sterling	**Pierre-Nicolas Ferrand**
Stephenson Harwood	**Patrick Mousset,** Barthélémy Cousin, Alain Gautron

★	
August & Debouzy	**Laurent Cotret,** Pierre-Charles Ranouil
Granrut	**François Le Roquais,** Pierre-Yves Rossignol, Etiene Rocher, Vincent Siguier, Stéphane Bénézant
Lefèvre Pelletier & associés	Chloé Thiéblemont, Alexae Fournier de Faye
Lexcase	**Amaury Dumas-Marze,** Guillaume Pierson
Sekri Valentin Zerrouk	**Jean-Marie Valentin, Sylvain Paillotin**
Wilhelm & Associés	**Pascal Wilhelm**

**Carole Dessus est associée de CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon*
*** Pierre Chatelain a rejoint le cabinet en février 2016*

Les cabinets ayant une pratique reconnue en prévention des difficultés et en renégociation de dette mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'*Option Droit & Affaires* (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

AyacheSalama
Barbier Legal
Enthoven Girard
Freshfields Bruckhaus Deringer
Gibson Dunn
Jones Day
Mayer Brown
Pinsent Masons
Schultze & Braun
TA Associés

Restructuring : une redistribution des cartes

Le marché des cabinets d'avocats spécialisés en restructuring a connu de profonds bouleversements durant l'année 2015. Les mouvements d'associés ont été nombreux pour un secteur relativement restreint. Et les réformes annoncées ne devraient pas ralentir le mercato.

L'année 2015 a marqué une rupture avec la période particulièrement active post-crise financière de 2009 pour les professionnels des restructurations. Le nombre de dossiers préventifs s'est considérablement réduit. Quelques LBO en difficulté ont fait parler d'eux, mais la source des gros dossiers d'amend and extend s'est tarie. A tel point que même les services des affaires spéciales ne croulent plus sous les dossiers et ont plus de temps pour les traiter seuls. L'avocat intervenant désormais de plus en plus lorsque les négociations coincent et qu'il doit user de son art pour trouver une solution acceptable pour tous.

La matière fait donc la part belle aux tacticiens, aux véritables stratèges qui savent jouer des procédures pour aboutir à leurs fins. Parmi eux citons bien sûr le redoutable duo de **Weil Gotshal & Manges** composé de Philippe Druon et Jean-Dominique Daudier de Cassini, devenu trio depuis la cooptation de Fabienne Beuzit au début de l'année 2015. Mais aussi Saam Golshani chez **Orrick Rambaud Martel** qui clôture une très belle année lui permettant d'atteindre le podium des classements d'Option Droit & Affaires. Ou encore Philippe Dubois chez **De Pardieu Brocas Maffei,** élu avocat de l'année par ses confrères, qui est entouré d'une belle équipe de jeunes associés de plus en plus visibles sur le marché.

L'évolution de la matière ne laisse plus de place aux apprentis. Et avec la reprise du private equity, force est de remarquer que plusieurs cabinets ont disparu des classements restructuring. Le montant des honoraires étant tout de même plus attractif en private equity, il a convaincu ceux qui valsaient entre les deux pratiques.

«Les Anglo-saxons ont importé des process qui ont été au fil du temps sophistiqués par les avocats français. Au final, le corporate, le financement et le fiscal, voire même le social, sont aujourd'hui indispensables pour traiter les dossiers.»

Une année judiciaire

Le traitement des dossiers a lui aussi beaucoup évolué. Car ceux-ci arrivent sur les bureaux des avocats dans un état de délabrement avancé. Les conseils s'orientent de fait fréquemment vers une sauvegarde ou un redressement judiciaire, voire même parfois directement vers la liquidation judiciaire. Des prises de décisions rapides parfois brutales qui engendrent une multiplication des contentieux autour des procédures collectives. 2015 a été en effet une année très judiciaire. Les spécialistes du restructuring n'ont jamais autant plaidé. Citons notamment Olivier Puech, du cabinet **Bredin Prat,** que l'on a remarqué sur le contentieux Partouche, mais aussi Jean-Pierre Farges d'**Ashurst** qui, par un arrêt Consolis/Mergermarket du 15 décembre dernier, a finalement fait reconnaître par la Cour de cassation que «la diffusion d'informations relatives à une procédure de prévention des difficultés des entreprises couvertes par la confidentialité, sans qu'il soit établi qu'elles contribuent à l'information légitime du public sur un débat d'intérêt général, constitue à elle seule un trouble manifestement illicite».

La recomposition du marché

Plus libres pour penser à leur carrière, plusieurs avocats du secteur ont décidé de changer de cabinet donnant lieu à un véritable mercato durant les dernières semaines de l'année. Nicolas Morelli a ainsi quitté Aramis pour rejoindre **Bird & Bird** et remonter la pratique laissée vacante depuis le départ de Bertrand Biette en 2014. Il développe notamment une pratique intéressante de conseil au fiduciaire dans les opérations de restructuration.

L'Américain **Brown Rudnick** a également investi dans le restructuring avant l'été en recrutant Didier Bruère-Dawson, en provenance du cabinet De Gaulle Fleurance & Associés, et David Malamed, issu d'August & Debouzy. Leurs spécialités respectives leur permettent d'intervenir aussi bien en procédure collective qu'en refinancement et renégociation de dette.

Alexandra Bigot, associée du cabinet **Willkie Farr & Gallagher** et l'une des rares femmes à être très bien positionnée dans ce milieu, a pour sa part retrouvé un duo grâce au recrutement en décembre dernier de Lionel Spizzichino qui exerçait précédemment chez Paul Hastings.

Enfin François Kopf a surpris le marché en septembre dernier en quittant la boutique Dethomas Peltier Kopf Juvigny pour créer la pratique chez **Darrois Villey Maillot Brochier.**

La plupart de ces mouvements sont justifiés de la même façon. «On va vers une sophistication des dossiers de restructuration qui implique le besoin de compétences diverses», explique l'un de ces associés. «Les Anglo-saxons ont importé des process qui ont été au fil du temps sophistiqués par les avocats français. Au final, le corporate, le financement et le fiscal, voire même le social, sont aujourd'hui indispensables pour traiter les dossiers», ajoute l'un de ses confrères.

Une prise de conscience qui place les boutiques de niche, nombreuses dans ce secteur et historiquement bien positionnées dans les classements, dans une position délicate. S'ajoute à ce constat, un ralentissement sévère du nombre de dossiers envoyés par les conseils financiers. Les PwC, Deloitte ou Mazars étaient des prescripteurs importants pour ces boutiques. Mais ils ont désormais tendance à traiter eux-mêmes la partie juridique des dossiers.

Dès lors, un certain nombre de boutiques ont fait le choix de rompre avec leur stratégie d'indépendance pour fusionner avec un cabinet full-services. Le cabinet **Théron** a ainsi intégré les équipes de **HPML** à l'automne. Un rapprochement qui officialise une décennie de rapports de proximité entre les deux structures. **SEH Legal** a pour sa part fusionné avec **FTPA** en début d'année 2016.

Doit-on s'attendre à la fin des boutiques ?

La rédaction d'Option Droit & Affaires ne le croit pas. Certaines continuent en effet à tenir le haut du pavé. Le cabinet **Santoni** tout d'abord qui est indéniablement l'un des plus actifs sur le marché. Mais son positionnement est particulier de par son partenariat avec **Allen & Overy** qui lui permet de se faire assister par les équipes de la firme internationale sur l'ensemble des problématiques juridiques complémentaires à sa spécialité.

Autre boutique remarquée : **Lantourne & Associés** qui clôture une année extrêmement active en restructuring. On notera néanmoins que Maurice Lantourne est attentif à conserver un équilibre entre sa pratique de restructuring et celle de contentieux des affaires.

Le cabinet **Bremond & Associés** a pour sa part monté un département social pour soutenir la pratique des associés Guilhem Brémond, Virginie Verfaillie et Delphine Caramalli.

Seuls **RFB Associés, Poulain & Associés, PLM Avocats et Blowin Avocats** poursuivent leur stratégie de boutique exclusivement dédiée au restructuring. Et pour l'instant le succès est au rendez-vous.

L'intégration des administrateurs judiciaires

Un autre événement devrait participer à cette recomposition du marché. Alors que la rédaction boucle ses pages, les décrets d'application ne sont pas encore parus. Mais l'objectif du gouvernement transparaît clairement dans la loi Macron : ouvrir le capital des cabinets d'avocats aux administrateurs judiciaires. Une association déjà permise dans des pays frontaliers, comme la Belgique. En clair, un cabinet d'avocats pourra bientôt compter en son sein un administrateur judiciaire.

Une révolution qui inquiète une partie de la profession soulevant des risques de conflits d'intérêts. Le Conseil national du droit s'en alerte : «Les situations, les missions et les règles applicables à chaque profession sont profondément différentes, parfois incompatibles entre elles.» Et de pointer du doigt des cas délicats : «Un entrepreneur en difficulté, confiant son dossier à un avocat de la structure, quand l'administrateur judiciaire (ou le liquidateur) de la structure serait désigné par le tribunal de commerce dans le même dossier, avec l'obligation de prendre aussi en considération les intérêts des créanciers et du personnel de l'entreprise.»

Plusieurs cabinets français d'avocats y songent pourtant sérieusement. Mais ils ne seront pas les premiers à bouger. Ils attendent que les Big fassent le premier pas pour redessiner le marché. A croire que le prochain défi à relever pour les cabinets d'avocats sera la concurrence des Big. ■

Ondine Delaunay

Classement des cabinets d'avocats en plans sociaux et contentieux collectifs afférents

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
August & Debouzy	**Emmanuelle Barbara, Fabienne Haas, Philippe Durand, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Eric Manca, Catherine Le Manchec, Anaïs Qureshi**
Bredin Prat	**Pascale Lagesse**
Capstan Avocats	**Frédéric Aknin, Guillaume Bordier, Pascal Lagoutte, Alexandra Lorber Lance, Sandrine Losi, Aurélien Louvet, Jean-Michel Mir, Thomas Salome, Bruno Serizay, Arnaud Teissier, Anne-Bénédicte Voloir, Bruno Platel, Eric Ravier**
Chassany Watrelot & Associés	**Jérôme Watrelot, Elisabeth Graujeman, Philippe Chassany, Juliette Pouyet, Jean Martinez, Laurence Cohen, Julia Pettex-Sabarot, Julien Boucaud-Maitre, Hélène Guillot, Sébastien Poncet**
CMS Bureau Francis Lefebvre	**Jean-Claude Anisten, Ghislain Beaure d'Augères, Raphaël Bordier, Pierre Bonneau, Nicolas Callies, Nicolas de Sevin, Vincent Delage, Alain Herrmann, Laurent Marquet de Vasselot, Rodolphe Olivier, Thierry Romand, Marie-Pierre Schramm, Pierre-Jean Sinibaldi, Olivier Dutheillet de Lamothe, Caroline Froger-Michon**
Flichy Grangé Avocats	**Joël Grangé, Hubert Flichy, Marine Conche, Florence Aubonnet, Olivier Kress, Stéphanie Guedes da Costa, Stéphanie Dumas, Charlotte Michaud, Jeannie Crédoz-Rosier, Aurélie Cormier Le Goff**
Fromont Briens	**Jean-Martial Buisson, Jean-Sébastien Capisano, Philippe Clément, Benjamin Desaint, Grégory Chastagnol, Hugues Pelissier, Marie-Laurence Boulanger, Cyrille Franco, Carole Codaccioni, Guillaume Desmoulin, Jean-Jacques Fournier, Julie Beot-Rabiot, Anne Le Quinquis, Cécilia Arandel, Cédric Guillon**
Jeantet	**Patrick Thiebart, Jean Néret,** Déborah David, Olivier Angotti
Proskauer Rose	**Yasmine Tarasewicz, Béatrice Pola**

★★★★	
Dechert	**Philippe Thomas**
DLA Piper	**Philippe Danesi,** Bijan Eghbal, Marine Gicquel, Jérôme Halphen
Dupiré & Associés	**Rémi Dupiré, Damien Chatard**
Freshfields Bruckhaus Deringer	**Emmanuel Bénard,** Gwen Senlanne
Gide Loyrette Nouel	**Baudoin de Moucheron, Aurélien Boulanger, David Jonin, Foulques de Rostolan, François Vergne, Guillaume Navarro**
Hogan Lovells	**Dominique Mendy, Jean-Marc Albiol, Lorelei Gannat, Thierry Meillat, Muriel Pariente**
Vaughan Avocats	**Aude Serres van Gaver,** Bruno Courtine, Thomas Fernandez-Boni, Abdelkader Hamida, Paul van Deth, Alexis Moisand, Jean-Charles de Bellefon

★★★	
AyacheSalama	**Caroline André-Hesse**
Clifford Chance	**François Farmine**
De Pardieu Brocas Maffei	**Philippe Rozec**
Eversheds	**Philippe Desprès, Déborah Attali**
Latham & Watkins	**Agnès Cloarec-Mérendon, Matthias Rubner**
Linklaters	**Lionel Vuidard**
Racine	**Frédéric Broud, Alain Ménard, Carla Di Fazio-Perrin, Sarah Usunier**
Taylor Wessing	**Claudia Jonath, Markus Asshoff**
White & Case	**Alexandre Jaurett**

★★	
Altana	**Pierre Lubet, Marianne Franjou, Michaël d'Allende**
Brunswick Société d'Avocats	**Stéphanie Beaupère de Moras**
Charles Russel Speechlys	**Kim Campion**
Fidal	**Stéphane Béal,** Arnaud Taillandier, Michel Duhaut, Aymeric Hamon, Lorraine Raimbert-Nusse, Manuella Fauvel, Didier Millot, Vanessa Parisot, Matthieu Hervé, Olivier Hainaut
Fieldfisher	**Laurence Dumure Lambert**
Hughes Hubbard & Reed	**Nadine Voisin, Christian Belloin,Thierry Brézillon**
MGG Legal	**Marijke Granier-Guillemarre, Loïc Héron**
Paul Hastings	**Deborah Sankowicz, Stéphane Henry**
Simmons & Simmons	**Laurence Renard**
Winston & Strawn	**Sébastien Ducamp, Barbara Hart**

★	
BCW & Associés	**Françoise Mertz**
Bersay Associés	**Nathalie Cerqueira**
Coblence & Associés	**Elisabeth Laherre, Catherine Davico-Hoarau, Martine Riou, Laurent Guardelli**
Lamy Lexel	**Béatrice Chaine, Isabelle Jaulin Grellier**
Lerins Jobard Chemla	**Karine Hollmann-Agard**
Reinhart Marville Torre	**Catherine Broussot-Morin**
Scotto & Associés	**Myriam Delawari-de Gaudusson**
Sekri Valentin Zerrouk	**Emilie Meridjen**
Simon Associés	**Nicolas Billon, Corinne Pecaut, Anne-Laurence Faroux**

Les cabinets ayant une pratique reconnue en plans sociaux et contentieux collectifs afférents mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'*Option Droit & Affaires* (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Allen & Overy
Baker & McKenzie
Barthélémy Avocats
Bird & Bird
DAEM Partners
Dentons
Franklin
FTPA
Granrut Avocats
Harlay Avocats
Jones Day
Marvell
Orrick Rambaud Martel
Raphaël Avocats
Segur Avocats
STC Partners
UGGC Avocats

PSE : les avocats toujours très occupés

Si l'activité corporate des cabinets a repris des couleurs en 2015, les départements de droit social ne se sont pourtant pas trouvés dépourvus de dossiers. Notamment en matière de plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) et de contentieux afférents.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas en droit social. La pratique des plans de sauvegarde de l'emploi en est un bon exemple. Car si 2014 avait été une année chargée en termes de dossiers, 2015 s'est révélée tout aussi intense. Sauf que les réorganisations qui concernaient auparavant une seule filiale d'un groupe touchent aujourd'hui directement le groupe lui-même. Et la casse sociale est plus importante.

Si les entreprises essaient tant que possible d'éviter les PSE en privilégiant des termes comme «réorganisation» ou «adaptation», les baisses d'effectifs sont clairement à l'étude. Et l'objectif est d'aller vite pour éviter de se retrouver confronté aux débordements médiatiques propres à la campagne électorale qui devrait débuter au troisième trimestre 2016.

Les négociations se réalisent en outre désormais de façon tripartite entre employeurs, salariés et administration. Et aux dires des avocats, la Direccte n'est pas un ennemi de l'entreprise. Elle peut même faciliter les pourparlers à condition d'entrer rapidement en relation avec elle et de satisfaire à sa principale attente : le reclassement des salariés. Sauf que ces derniers ont, eux, un objectif souvent différent : des indemnités de licenciement plus généreuses. A charge pour les conseils de trouver le bon équilibre entre tous les intérêts en présence.

Dépasser les frontières entre départements

Plusieurs cabinets se sont révélés très actifs durant les douze derniers mois. Parmi eux **Bredin Prat,** ou **CMS Bureau Francis Lefebvre,** mais aussi quelques boutiques de niche très en vue. **Flichy Grangé Avocats** notamment, qui domine très clairement le marché. L'équipe de Joël Grangé clôture une année particulièrement active. Elle a été rejointe par Aurélie Cormier Le Goff comme associée, en provenance de Freshfields Bruckhaus Deringer. «Le travail des associés et collaborateurs est fouillé, personnalisé et m'a permis d'obtenir des succès dans des dossiers difficiles. J'ai pu constater que leurs recommandations et conseils étaient respectés par leurs pairs et par l'administration. C'est une intervention "haute couture" répondant au plus près des difficultés rencontrées. La qualité et le niveau d'intervention répondent tout à fait à mes attentes avec un niveau d'honoraires raisonnable», témoigne l'un des clients du cabinet interrogé par la rédaction d'Option Droit & Affaires. Autre boutique de niche remarquée : **Fromont Briens.** Le représentant d'un groupe français explique : «Leurs analyses sont pertinentes, synthétiques, et leur positionnement est clairement d'identifier la solution la plus sécurisée possible. D'une grande disponibilité, ils répondent très rapidement à nos demandes, dans un contexte où l'on ne peut pas se permettre de latence.»

Les cabinets full services ne s'en sont pas moins bien portés. On notera par exemple cette année la montée des marches de **JeantetAssociés** dont l'équipe, spécialisée en réorganisation sociale des entreprises en difficultés, a été présente sur la majorité des grands dossiers de la place. Un client témoigne : «Le travail des associés est exceptionnel de précision et de réactivité (point très fort). Un sujet complexe peut être traité dans le menu détail en 24 ou 48 heures. La capacité de mobilisation des équipes pour satisfaire le client est d'un niveau que je n'ai pas constaté dans d'autres cabinets.»

Même remarque pour les équipes de **Racine** et **d'August & Debouzy** qui jouent à plein des relations entre départements restructuring et social. Un positionnement intéressant alors que les deux matières n'ont jamais été aussi liées. **Hogan Lovells** ou **DLA Piper** transcendent également les départements pour proposer une offre complète aux clients. D'autres cabinets ne devraient pas tarder à tenter de mettre en avant cette double compétence complémentaire, mais pour une bonne effectivité, il faudra savoir partager les dossiers. Et toutes les structures ne sont pas à même d'y parvenir…

Quelques développements d'équipes

Quelques cabinets ont développé leurs équipes durant les derniers mois. Ainsi en est-il d'**AyacheSalama,** qui a recruté en octobre dernier Caroline André-Hesse comme associée chargée de développer, avec deux collaborateurs, une nouvelle pratique sociale. **Simon Associés** a pour sa part recruté Anne-Laurence Faroux, en tant que quatrième associé spécialisé en septembre.

August & Debouzy a également annoncé la cooptation d'une neuvième associée, Anaïs Qureshi. Enfin la boutique **Dupiré & Associés,** qui a fait face aux départs soudains de Florence Achir et Brigitte Pelletier pour fonder Segur Avocats, a coopté l'excellent Damien Chatard au rang d'associé. ■■

Ondine Delaunay

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.
C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.
La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :
1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients,
2. entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats
Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possibles.

Entretien avec chacune des équipes spécialisées d'avocats
Notre équipe éditoriale s'entretient avec chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients
Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Enquête auprès des acteurs émérites du secteur
Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (fonds d'investissements et de retournement, experts financiers, administrateurs judiciaires, juges consulaires, banques d'affaires et conseils financiers…). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu
Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

Classements : Nos classements couvrent la période de janvier 2015 à janvier 2016. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique. Le tableau des procédures collectives comporte les dossiers de sauvegardes, de redressements et de liquidations judiciaires. Le tableau de prévention des difficultés et de renégociation de dette ne fait état que des procédures amiables.
Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :
- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques : Qualité de la prestation délivrée / Diligence / Implication de l'équipe auprès du client**
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprise, administrateur judiciaire…)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**